

Soutien inconditionnel aux collègues du SPIP de Nantes

Le drame qui s'est déroulé dans la région de Nantes le 20 août puis l'arrestation de son auteur le week-end dernier ont suscité une vague d'émotions au sein de la société. Cet émoi s'est trouvé amplifié par l'exposition de la personnalité et du passé judiciaire de l'auteur.

Celui-ci avait été condamné en 2005 à 18 ans d'emprisonnement pour de nombreuses infractions à caractère sexuel, avait été libéré en 2016 et était suivi dans le cadre d'une mesure de suivi socio-judiciaire.

Si l'association à la douleur de la famille de la victime et l'émotion suscitée sont compréhensibles, la mise en cause des professionnels de la Justice en charge du suivi et plus encore du SPIP de Nantes, en charge de la mesure, et des agents qui le composent, sont tout simplement indignes et intolérables. Il est inutile et injuste de vouloir faire porter la responsabilité d'une récidive à des professionnels qui n'en sont en aucun cas responsables. Ces accusations font que les agents du SPIP de Nantes sont aujourd'hui les cibles du traitement politique et médiatique de cette affaire.

Depuis ce 31 août 2020, un torrent de propos plus populistes les uns que les autres se déverse au sein de la classe politique, des médias, voire d'organisations propres à la justice, sans qu'il n'y ait de limite à cette surenchère permanente, pas même le fait que l'Inspection Générale de la Justice, saisie par le Garde des Sceaux, n'ait encore débuté son travail d'investigation.

La CGT IP sait que chaque SPIP peut un jour être confronté à la récidive de l'une des personnes prises en charge.

La CGT IP sait que parfois, le travail d'accompagnement socio-éducatif, les différents gages d'insertion présentés et le respect strict des obligations judiciaires peuvent être totalement remis en cause et anéantis par un basculement dramatique de la

fragilité d'une personne suivie.

La CGT IP sait à quel point les personnels des SPIP, tous corps confondus, à Nantes comme ailleurs, s'investissent de façon exemplaire malgré les charges de travail insupportables et les conditions de travail toujours plus difficiles tant au niveau RH que matériel.

La CGT IP sait encore qu'il est facile de rechercher un bouc émissaire lors de la commission d'un acte effroyable plutôt qu'admettre que le risque zéro n'existe pas et que lors d'un passage à l'acte, tout ne peut être anticipé et tout ne trouve pas d'explication rationnelle. Il faut savoir accepter l'échec mais ne surtout pas occulter le travail accompli auprès de l'ensemble des personnes confiées au SPIP et les résultats positifs qui en découlent.

Au nom de la CGT IP, et à travers eux de tous les personnels que nous représentons, nous apportons notre soutien et notre solidarité aux collègues du SPIP de Nantes qui ont à faire face à ce déferlement de haine et cette chasse aux sorcières, presque 10 ans après une affaire qui a bouleversé toute la profession.

La CGT IP exige que le Ministère et la Direction de l'Administration Pénitentiaire apportent une protection totale et affirment publiquement que le professionnalisme des agents du SPIP est sans faille.

Nous ne tolérons pas la moindre remise en cause de nos collègues et serons particulièrement vigilants quant aux conclusions de l'IGJ et les conséquences qu'en tireront le Ministère et la DAP.

**La CGT IP salue l'investissement
des agent.es dans leur
quotidien professionnel**